

avait pour ornements des portraits et des copies de tableaux très connus et très copiés.

Le colonel, pensant que les invités s'étaient réfugiés dans la seconde pièce, s'y élança promptement, afin de leur rendre toute retraite impossible.

Mais la chambre à coucher de Jean était aussi déserte que son salon ! L'ameublement de reps bleu, un peu fatigué, gardait fidèlement le parfum du tabac ; sur deux panoplies de velours noir, les lames étincelaient à la lueur de quatre lampes.

D'un rapide coup d'œil, le colonel explora les lieux.

—Comment ! dit-il, pas une seule porte de sortie ?

—Non, mon colonel, c'est même fort incommode, et, à cause de cet inconvénient, j'ai été sur le point...

—Où sont vos camarades, monsieur ?

—Quels camarades ?

—Mais ceux qui étaient ici il y a un instant...

—Aucun de mes camarades n'a mis le pied chez moi aujourd'hui, mon colonel.

—Alors, à qui donniez-vous cette soirée ?

—Une soirée ! moi ! Oh ! mon colonel.

Et Jean jeta un coup d'œil pudique sur son costume fort incomplet, surtout pour un maître de maison qui donne une soirée.

—Enfin, monsieur, que signifient cette illumination, ces voitures à votre porte !... Vous ne me ferez pas accroire que vous étiez seul chez vous.

—Mon colonel, depuis que je suis aux arrêts, personne n'est entré chez moi, je vous en donne ma parole d'honneur.

Pour M. de la Tour-Grandsac, la parole d'un officier est un argument sans réplique ; mais il entendait savoir le mot de l'énigme.

—En ce cas, reprit-il, vous attendiez du monde ?

—Qui que ce soit, mon colonel, ni hommes ni femmes ; si vous voulez me faire l'honneur de rester ici, vous verrez qu'il ne viendra personne.

—Veuillez m'expliquer ce que tout cela signifie !

—Impossible, mon colonel.

—Ah ! ça, vous moquez-vous de moi ?

—Au contraire, mon colonel ! Il n'est pas défendu à un officier aux arrêts d'allumer des bougies, d'avoir des voitures devant sa porte, de jouer du piano, ni même d'être en chemise chez lui ; mais il lui est défendu de manquer de respect à ses supérieurs, et, si je vous disais ce que vous désirez savoir, je me mettrais, mon colonel, dans une fort mauvaise situation.

M. de la Tour-Grandsac, très curieux comme tous les gens tâtilons, voulait absolument savoir ce qui en était.

—Voyons, dit-il en s'asseyant, si vous croyez ne pas devoir avouer cela à votre colonel, racontez-le à un ami.

—Ah !... fit Jean, jamais de la vie je n'oserais...

—Cependant, si je vous promets que demain votre colonel ne se souviendra plus de ce que vous m'aurez dit ce soir.

—C'est que, mon colonel... c'est bien difficile à dire.

—Alors dites-le vite, et vous ne laisserez pas aux difficultés du récit le temps de vous arrêter.

—Eh bien ! mon colonel, puisque vous le voulez absolument... voici la chose : je savais que vous alliez tous les mercredis chez Mme de Beauséjour, et, pour rentrer chez vous, vous passez naturellement devant chez moi. En conséquence, j'ai envoyé mon ordonnance dire à tous les loueurs de Port-Landry de faire stationner, de dix heures à minuit, leurs voitures à ma porte ; il a ensuite acheté des bougies et loué des lampes. En faisant tous ces préparatifs, je me disais : "Quand le patron verra la file de voitures, mes quatre fenêtres illuminées, et qu'il entendra le piano, il aboulera ici, croyant que je donne une fête !" J'ai donc voulu tout simplement vous faire une farce, mon colonel !

Le colonel riait à se tordre.

—Et me direz-vous, demanda-t-il encore, pourquoi vous êtes dans cette étrange tenue !

—C'était, mon colonel, pour avoir un motif plausible de vous refuser tout d'abord l'entrée de mon domicile et de vous faire poser sur le palier ! Vous ne me pardonnerez jamais de la vie, mon colonel.

—Je m'étais engagé d'avance à ne pas même me souvenir de tout cela, mais c'est si drôle que je ne pourrai pas m'empêcher d'y penser quelquefois ; vous avez été franc, j'aime la franchise, et, à la première occasion, je serai charmé de vous faire plaisir.

—Cette occasion peut se présenter immédiatement, mon colonel, si vous avez la bonté de lever mes arrêts.

—Halte-là, mon ami ; on plaisante avec "le patron" quand il lui convient d'être bon enfant ; mais avec la discipline, jamais ! Demandez-moi autre chose, et sur tout tâchez de devenir raisonnable ! Car vous êtes, au fond, le plus brave garçon que je connaisse ; avec cela, des moyens, gentil, bien bâti...

Jamais Jean n'avait été à pareille fête !

—Il ne tiendrait qu'à vous, mon colonel, que je devine raisonnable, si vous vouliez m'accorder...

—Quoi donc ? Si cela est en mon pouvoir, ce sera de bon cœur, car, malgré toutes vos sottises, j'ai pour vous une affection vraiment paternelle.

—Ah ! mon colonel !

Jean, sans en dire plus, s'élança dans sa chambre.

* *

Pensant que, pour traiter certaines questions il faut certain décorum, il se présentait deux minutes après en grande tenue.

—Mon colonel, dit-il, voulez-vous m'accorder la main de Mlle Arlette ? Je vous jure de devenir, d'ici à demain, aussi raisonnable qu'un officier en retraite, et de la rendre parfaitement heureuse.

* *

Comme, en définitive, Jean est un très bon parti, et que Mlle Arlette de la Tour-Grandsac a eu voix au chapitre, le mariage se fait la semaine prochaine.

"Tout chemin mène à Rome."

CHUT.

AVIS

Nous croyons qu'il est de notre devoir de faire savoir à nos pratiques et au public en général que notre importation d'automne est maintenant au complet.

Il y a différentes raisons pour un marchand de vendre ses marchandises à bon marché. La compétition par exemple ; la présence d'un voisin ambitieux qui menace de ruiner ceux qui l'environnent ; les achats de fonds de banqueroute, etc., etc.

Il y a pour nous aujourd'hui une toute autre raison que les précédentes, de vendre nos marchandises à bas prix. La voici :

C'est que nous avons acheté plus que nous aurions dû, et que si nous n'établissions pas de vente, à des prix assez bas pour fondre le stock promptement, nous resterons, avec un gros surplus de marchandises d'automne quand l'importation du printemps arrivera.

Lecteur, profitez-en !!!

DUPUIS FRÈRES,

605, rue Ste.Catherine, Montréal.

LE JAMBOREE

Le *Times*, de Winnipeg, demande à ses lectrices si elles ont jamais vu un jamboree indien, non une de ces danses ordinaires où les participants portent leurs vêtements habituels, mais le véritable cirque aborigène, pour lequel chacun se couvre glorieusement de la peinture de guerre, de plumes et des accoutrements les plus fantastiques, les corps bronzés à moitié cachés sous des couches de vermillon, de jaune et de bleu de tous les dessins imaginables. Ils n'ont ni tom hawks ni fusils, mais leur aspect n'en est pas moins belliqueux et féroce. Ces enfants de la forêt bizarrement décorés sont assis en cercle, à la façon des tailleurs, et quand le tam-tam, répondant au bruit sec des bâtons rapidement maniés par une douzaine de mains, fait entendre son bruit monotone accompagné de chant, un brave se lève et commence les figures compliquées de la danse ; il est bientôt suivi d'un deuxième, puis d'un troisième, puis de vingt.

Tout à coup le tam-tam s'arrête, un sauvage pousse un cri inhumain, se détache des autres et raconte ses actes héroïques. Dès qu'il a fini, le tam-tam recommence à se faire entendre, et beaucoup de braves exécutent la danse préliminaire à l'entrée dans le sentier de la guerre. L'un court les bras levés, imitant les mouvements sinueux du serpent, comme à la poursuite d'un ennemi imaginaire, un autre avance en rampant, en se dissimulant, un troisième couvre la retraite, et l'ensemble est une imitation parfaite des manœuvres de guerre indienne. Le tam-tam va *crescendo*, les voix des chanteurs deviennent de plus en plus fortes, les guerriers poussent des cris affreux, et leur danse prend graduellement une animation furieuse et diabolique.

Après un nouveau repos, un brave raconte comme quoi il a pris les scalps de sept Sioux en cet endroit et de tant d'autres en telle autre circonstance. Il rappelle que les Sioux sont les ennemis héréditaires des Ogibbeways, et la danse reprend avec vigueur pendant quelques minutes. Puis chacun successivement vient raconter combien il a pris de scalps, et la danse recommence après chaque récit. Elle finit par devenir véritablement étourdissante pour le spectateur, mais soudain elle cesse brusquement, et l'assemblée se disperse et s'évanouit comme une réunion d'ombres.

ATTENTION.—A l'occasion de la grande Exposition Provinciale, la maison GRAVEL & THIBAUT, 587, rue Ste-Catherine, vendra pendant tout le mois de septembre à 25 par cent meilleur marché toutes ses marchandises d'été. De plus, venant de recevoir son importation d'automne consistant dans les plus magnifiques Tweeds, le meilleur choix d'étoffe à manteau qu'il soit possible de trouver. Le département des dames est au complet : Etoffes à robe, Flanelles, etc., etc., dans les meilleures qualités et les plus belles nuances. Chapeaux dans les derniers goût et confectionnés de la manière la plus élégante.

Belle occasion, temps de spéculation pour tous, venez donc acheter à bon marché chez Gravel & Thibault, car cette établissement, ouvert que depuis un an, peut cependant se mettre au rang des bonnes maisons de commerce de la rue Ste-Catherine.— J. A. GRAVEL. A. THIBAUT.

MARIAGE

A l'évêché de Montréal, le 28 août dernier, M. J.-A. Rufange, de St-Timothée, conduisait à l'autel mademoiselle Octavie-Amaryllys Denault, fille aînée de M. G.-B. Denault, de St-Timothée. La cérémonie nuptiale a été célébrée par M. l'abbé Racicot, cousin de la mariée. L'heureux couple partit immédiatement après le mariage pour un voyage à Québec. Nos meilleurs souhaits les y accompagnèrent.....

VARIÉTÉS

Un ivrogne tombe du troisième étage sur le pavé. On le relève un peu étourdi, mais non blessé, et on lui apporte un verre d'eau pour le remettre.

Lui, fièrement :

—De l'eau ! De quel étage faut-il donc tomber pour avoir un verre de vin ?

* *

Un enfant répète sa leçon d'histoire sainte devant sa mère.

—Voyons, chéri, au moment du déluge, où se réfugièrent les animaux qui ne savaient pas nager ?

Bébé, sans hésitation :

—Au jardin zoologique, maman.

* *

En cour criminelle :

Un témoin comparait, légèrement ému.

—Jurez-moi de dire la vérité, rien que la vérité.

—Oui, monsieur, mais vous me ferez bien servir un verre de whiskey ?

—Pourquoi cela ?

—Dame ! monsieur, pour que la vérité elle ne soye pas altérée.

* *

A la suite d'une discussion entre deux hommes connus, quel-qu'un disait à celui dont il partageait l'avis :

—Tous les honnêtes gens seront pour vous....

—C'est bien ce que je crains, répondit l'autre ; il y en a si peu !

—Il y aura cet automne, trois fabriques de sucre de betterave en opération dans la province, une à Farnham, la seconde à Coaticook et la troisième à Berthier. On porte à 60,000 tonnes le rendement de la betterave cette année, ce qui à quatre piastres par tonne rapporterait à l'agriculture la somme de \$240,000.

Le rendement en sucre sera probablement de huit à dix pour cent du poids des betteraves : on peut donc compter dès cette année, sur une production en sucre de betterave de dix millions de livres.

—On prend les plus grandes précautions pour mettre Rideau Hall à l'abri du danger au cas où le feu gagnerait les bois qui avoisinent la résidence du Gouverneur-général. Tant que nous n'aurons pas de pluie il sera impossible d'arrêter le progrès des flammes.

—On estime que la perte causée par le dernier ouragan, à Savannah, s'élève à \$500,000. Des centaines de plantations sont inondées. Il y a plusieurs pertes de vie.

Les dommages causés à la récolte du seigle, près de Charleston, s'élève à au moins un million de dollars.

Est-il possible—Qu'un remède composé de simples plantes telles que Houblon, Buchu, Madragore, Pissenlit, etc., soit si efficace et fasse des cures si merveilleuses tel que les Amers de Houblon ! Il doit en être ainsi puisque tous, jeunes comme vieillards, riche ou pauvre, le prêtre ou le docteur, l'avocat ou l'écrivain proclament hautement ses qualités curatives, après cela il n'est plus permis de douter.—*Post.*

LES ÉCHECS

MONTRÉAL, 8 septembre 1881.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

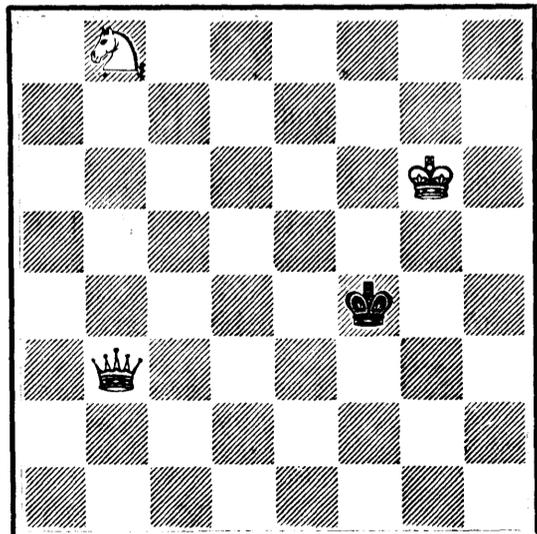
SOLUTIONS JUSTES

Problème No. 283.—MM. V. Gagnon, J. Brunette, F. Côté, Québec ; Un amateur, E. Legault, Ottawa ; M. Lalandry, New-York ; A. C., St-Jean ; H. Lafrenière, T. Gagnier, A. Buisson, M. Toupin, Montréal ; N. P., Sorel ; Echec, St-Jérôme.

PROBLÈME No. 283

Composé pour *L'Opinion Publique* par M. J. FAYSSÉ, de Beauvoisin, France.

NOIRS.—1 pièce.



BLANCS.—3 pièces.

Les blancs jouent et font mat en 4 coups.

SOLUTION.—No. 283.

Blancs.

1 C 5 TR

2 D fait échec et mat.

Noirs.

1 R joue